



Parents réconciliés, nous ne nous sommes pas présentés au tribuna

Par **lotusflower**, le **22/10/2009** à **09:56**

Bonjour,
Nous nous sommes séparés il y a 3 mois et avons donc lancé une procédure pour la garde alternée de notre fils.
Maintenant nous sommes réconciliés et nous ne nous sommes pas présentés au tribunal à la convocation pour la garde alternée.
Et nous n'avons pas non plus averti le tribunal de notre changement de situation (je sais c'est nul !).
Va-t-il y avoir des conséquences juridiques à cela?
Merci de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **22/10/2009** à **10:06**

bonjour, le dossier sera classé c'est tout, bonne continuation à vous.